



Revision du Plan Local d'Urbanisme  
5. Reglement graphique

Document arrete en Conseil Municipal en date du 24 juin 2022

SIAM URBA



ZONAGE

- Zones urbaines
- UA
  - UE
  - UF
  - UI
  - UL
- Zones agricoles et naturelles
- A
  - N
  - N\*
  - Nh
  - Nsp

- Zones à urbaniser
- Uba
  - Ubb
  - Ubl
  - Ubu
  - Ubc

PRESCRIPTIONS

- Emplacement réservé
- Enveloppe d'alerte des zones humides DRIEE
- Espaces Boisés Classés
- Secteurs à Orientation d'Aménagement et de programmation
- Limites d'implantation
- Batiment protégé au titre de l'article L15119 du CU

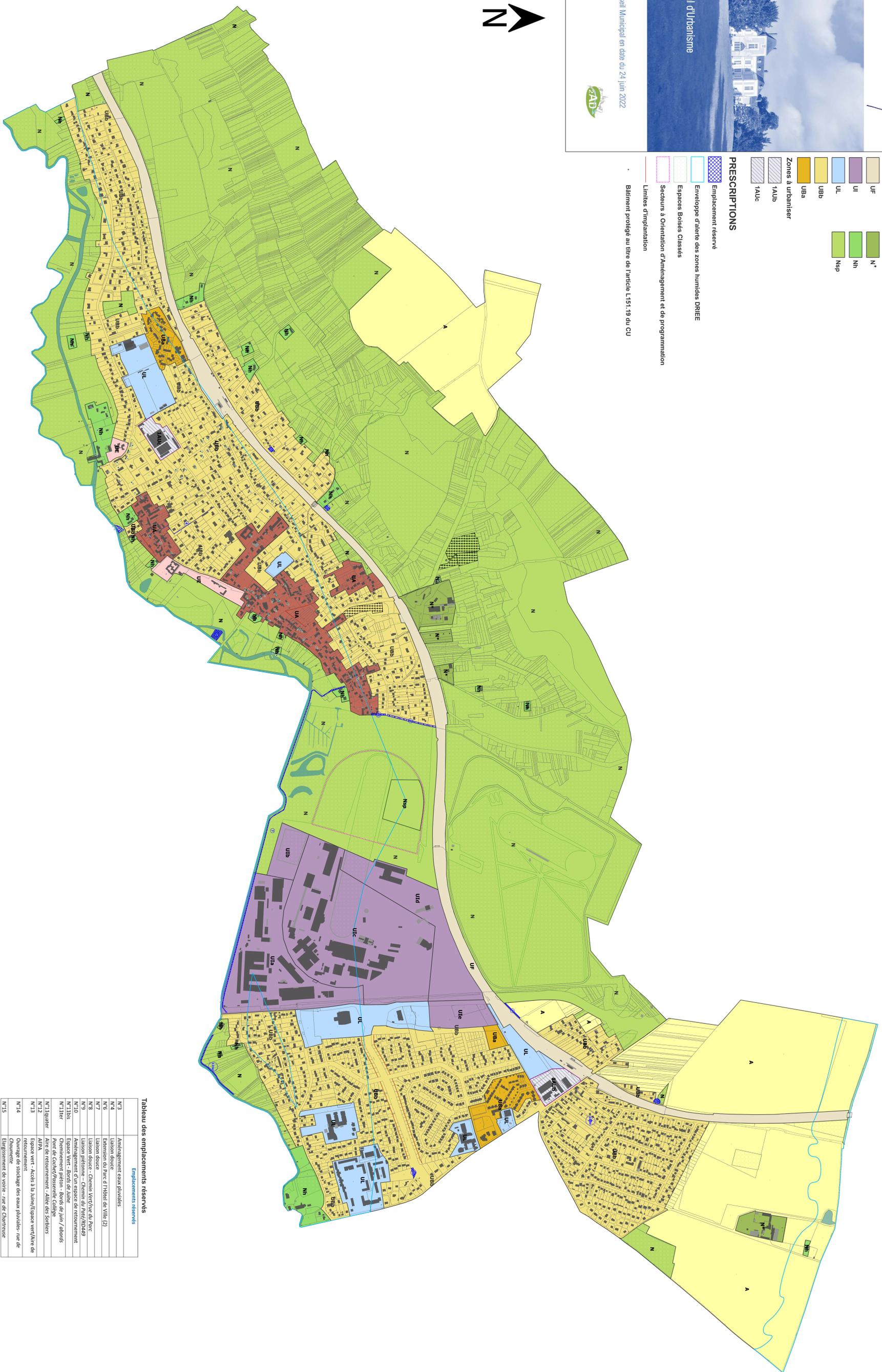


Tableau des emplacements réservés

N°	Description
N°3	Aménagement eaux pluviales
N°4	Estan deau
N°5	Estan deau - Parc d'Herbier de Villé (2)
N°7	Liaison douce
N°8	Liaison douce - Chemin Vert/rue du Parc
N°9	Liaison piétonne - Chemin du Parc/Road49
N°10	Aménagement d'un espace de retournement
N°10bis	Espace Vert - Bords de l'Ille
N°11bis	Cheminement piéton - Bords de l'Ille / abords
N°11ter	Cheminement piéton - Allée des Sabliers
N°12	Port de Coche/Passerelle Collège
N°13	Arbre de retournement - Allée des Sabliers
N°13	Espace vert - Accès à la ligue/Espace vert/rue de retournement
N°14	Ouvrage de stockage des eaux pluviales - rue de Chourrette
N°15	Elargissement de voirie - rue de Chourrette

Echelle 1 / 5000

